



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 16 FEVRIER 2015



Les membres du conseil d'école

Monsieur Bruno LASSAUX, Proviseur.
Madame Brigitte MICHEL, Directrice de l'Ecole Primaire.
Monsieur Stéphane ROCQUE, Directeur Administratif et Financier
Madame Laurence DE CECCO, Inspectrice de l'Education Nationale en résidence
à Dakar - excusée

Les enseignants

Mesdames Adeline MENSAH, Marie MACIRE, Isabelle CANIGA, Aurélie MERCE, Estelle MACQUART, Catherine DUBOIS, Elsa GRIMAUD, Christelle PORIAU, Nathalie COULOUBALY, Chantal SIMORRE - excusée

Messieurs Blaise BAXEN, Julien MACQUART, Ali BENHAMROURA, Eric CARON, Frantz DUBOIS

Les représentants des parents d'élèves présents

Mesdames Christelle BEAUCHAMP, Assia KAMARA, Maria LEONE, Judith POIRIER, Sophie BRENDEL, Mayna CHEVARIN

Monsieur Mohamed SALL

Ordre du jour

1. Approbation du PV du conseil d'école du 12 novembre 2014
2. Présentation du calendrier de l'année scolaire 2015 – 2016.
3. Point à mi-parcours sur les projets pédagogiques de l'école.
4. Informations sur les travaux.
5. Questions diverses

La Directrice

Brigitte MICHEL

Le Secrétaire de Séance

Judith POIRIER



1. Approbation du PV du conseil d'école du 12 novembre 2014

Le PV du dernier conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

2. Présentation du calendrier de l'année scolaire 2015 – 2016

Madame Michel présente le calendrier pour l'année scolaire 2015-2016 qui prend en compte tous les critères imposés.

Il est composé de 7 semaines de classe pour 2 semaines de repos. Le volume horaire hebdomadaire reste à 26 heures pour toutes les classes de ma Moyenne Section au CM2, soit un total de 936 heures pour l'année.

Ce calendrier comportera 2 fêtes musulmanes, 2 fêtes chrétiennes et 1 fête laïque :

- 24 septembre : Tabaski (fête mobile)
- 14 octobre : Hégire (fête mobile)
- 11 novembre : Armistice
- 28 mars : Pâques
- 16 mai : Pentecôte

La rentrée des classes aura lieu le 2 septembre 2015 et les cours s'arrêteront le 1^{er} juillet 2016 après la classe.

3. Point à mi-parcours sur les projets pédagogiques de l'école.

Pour aborder ce point, trois des projets en cours sont illustrés grâce à des supports vidéo et audio afin d'en rendre leur présentation plus attrayante. La Grande Lessive a fait l'objet d'un film diffusé sur le site de l'établissement et sur une plate-forme de vidéo en ligne.

L'action pédagogique « sténopé », constituant une des actions pédagogiques de l'année est illustrée par quelques photos puis commentée. Cette action a été réalisée par les CM2 et présentée dans le cadre de la journée des sciences au lycée fin décembre.

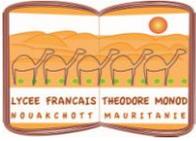
Un diaporama réalisé à partir des travaux des élèves sur le défi technologiques au CM, projet de la zone Afrique de l'ouest, clôt la présentation.

Mme Michel signale que la prochaine édition de la « Grande Lessive » aura lieu le 20 mai 2015. Au cours de cet événement seront présentés aux parents les travaux du projet « Mus 'art » et des autres APP.

Les autres projets :

Le cross :

Le cross constitue un des temps forts sportif de l'année scolaire. Cet événement, regroupant tous les élèves du lycée, de la Moyenne Section à la 3^{ème}, se tiendra le 18 février, amenant les élèves à concourir sur un parcours mixant le plateau sportif et le campus de l'Ambassade de France.



La petite balle jaune : Ce projet concerne toutes les classes du CP au CM2.

Cette année, le projet tennis ne commencera qu'après les vacances de février en raison des difficultés rencontrées pour obtenir l'autorisation d'accès au terrain de tennis du campus de l'Ambassade de France. Les classes du CP au CE1 bénéficieront d'une heure de pratique en demi-groupe durant la période 4, jusqu'aux vacances de Pâques. Les élèves des classes du CE2 au CM2 bénéficieront de cette action après les vacances de Pâques.

Le projet astronomie :

Il concerne les élèves de CM1 et CM2. Deux observations du ciel ont été menées, une à l'école sur la Lune et les principales constellations et une hors les murs, dans les dunes de « Souqouq », sur les planètes et le ciel profond.

Un parent demande si l'éclipse partielle de Soleil du 20 mars sera observée à l'école. Mme Michel répond que des activités des ateliers d'observation indirecte seront mises en place pour que les élèves bénéficient d'une observation en toute sécurité de cet événement astronomique rare.

Ouverture aux langues et au pays d'accueil :

Le conteur Mamadou SALL travaillera avec les élèves de MS jusqu'au CM2. Au cours de ses interventions, des travaux autour des contes mauritaniens seront menés dans les classes dans le courant du mois d'avril.

4. Informations sur les travaux

Une mise au point sur les travaux est effectuée par Monsieur le Proviseur.

Le chantier n'évolue pas depuis 6 mois car l'entreprise est en cessation d'activité, ce qui engendre une procédure qu'il va falloir mener à terme avant de trouver une nouvelle entreprise pour terminer le projet. Ceci générera des coûts supplémentaires.

En revanche, des travaux concernant les installations énergétiques (distributions électrique) vont être mis en œuvre prochainement avec l'objectif d'une mise en fonction pour la rentrée 2015.

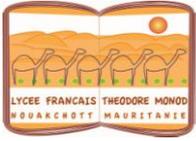
A la rentrée 2015, l'extension du nombre de classes du primaire, telle qu'elle était prévue initialement, devait voir l'ouverture de 3 classes (PS, GS, CP).

Cependant, l'établissement est confronté au « plafond des emplois » fixé par l'AEFE, ce qui pourrait empêcher le recrutement d'enseignants en contrat local pour ces nouvelles classes.

Aussi, l'établissement est en attente de la réponse de l'AEFE concernant le nombre de classes ouvertes à la rentrée 2015. Par ailleurs, le lycée maintient sa demande concernant la création de postes de résidents.

Si l'autorisation d'ouverture de classe est donnée, quatre possibilités s'offrent à l'établissement pour disposer de nouveaux locaux :

- 1- le futur CDI, qui est terminé, pourrait être scindé en différents espaces pouvant constituer autant de classes. Cependant, sa situation au milieu du chantier pose un problème d'accès.



- 2- des bâtiments modulaires pourraient être installés près des classes de CM2 actuelles. Cette solution aurait l'avantage de créer un pôle CM, mais l'inconvénient réside dans le fait de faire travailler enseignants et élèves dans des bâtiments modulaires.
- 3- On pourrait ne créer que de 2 classes : GS et CP (pas de PS qui demande trop de matériel et une configuration adaptée de la classe).
- 4- la dernière possibilité serait de ne créer aucune classe.

Quelques parents d'élèves expriment leur inquiétude quant à l'ouverture de classes dans des bâtiments provisoires.

Cette inquiétude est également soulevée par les enseignants.

5. Questions diverses

Q : On a constaté qu'il doit y avoir plus de surveillance pendant la récréation : les habits sont toujours sales et lorsque les enfants vont aux toilettes, certains reviennent avec le slip taché.

R : Les enfants ne doivent pas être aidés lorsqu'ils vont aux toilettes, cela fait partie de leur apprentissage. Les aides maternelles peuvent aider les enfants. A l'école élémentaire les élèves sont autonomes. En ce qui concerne la surveillance des récréations, aucun incident n'a été signalé, ni par les parents, ni par les enseignants.

Q : Ne pourrait-on pas alléger le sac des enfants de primaire ?

R : C'est un problème récurrent en France comme à l'étranger.

Cela fait aussi partie de l'apprentissage : savoir gérer son cartable et prendre ce qui est indispensable seulement. Les enseignants aident les élèves quotidiennement dans cette tâche.

Q : Quelles sont les mesures prises contre l'invasion des moustiques dans les classes et le gymnase pendant certaines périodes de l'année.

R : Ce n'est pas faute de traiter régulièrement. Ainsi, lors d'invasion de moustiques, l'établissement réagit et traite les zones concernées. Ce problème touche la Mauritanie dans sa totalité.

Q : Y a-t-il eu une amélioration effective ou prévue des équipements des classes (projecteur, sonorisation, climatiseur)

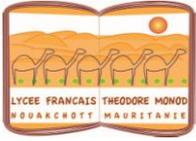
R : L'école est déjà très bien dotée en matériel. Cette dotation va s'enrichir de matériel informatique et multimédia à la rentrée de mars.

Q : Les casiers des tables sont trop petits pour accueillir les fournitures. Pensez-vous faire d'autres aménagements ?

R : Les tables avec casiers correspondent aux normes françaises. Les élèves doivent apprendre à mieux les ranger. Un enseignant fait remarquer que les élèves apportent tout le matériel dès la rentrée des classes, ce qui pose un problème de stockage dans des salles.

Q : Serait-il possible d'avoir une douche à la maternelle ?

R : La question est à étudier. Une douche existait dans l'ancienne maternelle et cela était très pratique.



Q : L'utilisation de l'information par le biais d'internet n'est pas toujours applicable à tous les parents. Avez-vous d'autres moyens ?

R : En plus de la circulation des informations par internet sur le site de l'établissement, les informations sont données par plusieurs media : le cahier de liaison et un affichage extérieur au niveau du portail.

Q : Concernant les événements récents (attentat, réaction des élèves et des professeurs lors des débats) en France, qu'elles sont les directives concrètes de l'Education nationale concernant les discussions sur ces événements (surtout pour les lycées français à l'étranger).

R : L'école a parfaitement suivi les consignes du ministère, en observant la minute de silence dans les classes, en organisant des débats avec les élèves, et en organisant un Café des Parents sur ce thème réunissant des élèves volontaires du CM2 à la Terminale.

Q : « Je crois que cela ne concerne pas directement les primaires, mais j'ai appris que les enfants (à partir du collège) peuvent acheter des sandwiches et des sodas dans l'enceinte du lycée. Cela contredit les progrès réalisés dans le champ de la promotion de la santé et l'aménagement d' « environnements favorables à la santé ». L'interdiction des distributeurs de sucreries et sodas dans les collèges et lycée en France est un acquis laborieusement obtenu par la santé publique contre les lobbies agroalimentaires. Je sais que les enseignants travaillent avec leurs élèves sur les questions de nutrition. L'environnement du lycée devrait être cohérent avec les « recommandations » quand les sodas sont dans toutes les boutiques !

R : Les élèves du primaire n'ont pas le droit d'aller acheter à manger à la buvette du collège, qui par ailleurs ne propose aucunement les produits et boissons sucrés.

Q : Ma fille et certaines de ses copines se plaignent de la propreté des toilettes (et préfèrent souvent « se retenir »). Une question trop souvent négligée, mais les enfants doivent avoir accès à des lieux calmes et d'une propreté irréprochable.

R : Un agent de service nettoie le matin, puis à nouveau après chaque récréation. Par ailleurs, 2 agents sont présents aux récréations pour distribuer savon et papier toilette. De plus, l'APELF a fait une visite inopinée des lieux et a constaté la propreté de ces locaux.

Q : Certains parents ont entendu parler de racket au sein de la maternelle et d'un enfant en possession d'un couteau. Quelles sont les mesures qui ont été prises suite à cet incident ?

R : Un élève de CM2 a en effet été surpris par son maître avec un couteau. La sanction a été immédiate, après convocation des parents. Concernant un quelconque racket, il n'y a pas eu de plainte en maternelle, même si quelques vols de goûters sont parfois signalés.

La séance est levée à 19h30.